



**ONCFS**  
**Avis n° 18-38-DRE**

**29/03/2018**

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI, A POURVOIR dès que possible**  
**A pourvoir par voie de mutation interne, en position normale d'activité,**  
**en contrat de détachement ou en contrat à durée indéterminée.**  
**Poste ouvert aux contractuels sous quasi statut**

<b>Catégorie :</b>	Catégorie A
<b>Fonction :</b>	Chargé(e) de mission (F/H) « agriculture – faune sauvage et dégâts de gibier »
<b>Affectation :</b>	Direction de la recherche et de l'expertise – Unité petite faune sédentaire
<b>Résidence administrative :</b>	Auffargis (78)

***La politique des ressources humaines de l'ONCFS***  
***visé à garantir un recrutement respectueux des principes de non discrimination et de diversité.***

**Contexte**

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site internet : <http://www.oncfs.gouv.fr>

Il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations (inter)régionales).

La Direction de la recherche et de l'expertise (DRE) est l'une des deux Directions opérationnelles de l'ONCFS.

- Réalise les études, les recherches et les expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats.

- Organise les suivis patrimoniaux et le suivi sanitaire de la faune sauvage.

- Développe des outils de suivi de gestions des espèces de la faune sauvage et de ses habitats en s'appuyant notamment sur un réseau d'espaces protégés gérés et cogérés par l'ONCFS et sur des réseaux de territoires agricoles et forestiers intégrant des méthodes de gestion favorables à la faune sauvage et ses habitats, mis en place par les organisations professionnelles concernées.

- Coordonne toutes les initiatives et démarches techniques opérationnelles de la gestion des espèces et des habitats, conduites sur le terrain par les Délégations interrégionales et leurs Services départementaux.

La DRE, appuyée par une Cellule administrative, est organisée principalement autour de cinq Unités thématiques chargées de mettre en œuvre un programme pluriannuel de recherche examiné par la Commission technique du Conseil d'administration, validé par le Conseil scientifique et arrêté par le Directeur général.

Des chargés de mission placés auprès du Directeur ou d'un Chef d'Unité assurent la coordination de missions thématiques ou animent des réseaux partenariaux de territoires protégés, agricoles ou forestiers en lien avec les Délégations interrégionales.

Une Cellule d'appui méthodologique placée auprès du Directeur de la recherche et de l'expertise apporte aux Unités de la DRE et le cas échéant, aux Cellules techniques des Délégations interrégionales, son appui à la conception de la collecte, à la bancarisation, à l'analyse et à la modélisation des données.

L'Unité petite faune sédentaire est en charge des travaux sur les différentes espèces de galliformes sédentaires et de lagomorphes présentes dans notre pays ainsi que d'espèces proches d'intérêt patrimonial. Son activité s'inscrit largement dans le cadre des suivis des populations, des études démographiques, le cas échéant de leur gestion cynégétique et de la conservation ou amélioration de leur habitat, la plupart de ces espèces présentant une évolution démographique défavorable.

Elle est structurée actuellement en cinq équipes, chacune en charge des études menées sur une espèce ou un groupe d'espèces. Elle assure l'animation de quatre réseaux partenariaux de suivi et encadre la mission « agriculture – faune sauvage » de l'ONCFS.

La mission « agriculture – faune sauvage » est en charge de projets expérimentaux, de démonstration et de vulgarisation visant à favoriser la prise en compte de la biodiversité par les agriculteurs et par les politiques agricoles. Elle pilote notamment le projet Agrifaune en partenariat avec les organisations agricoles et cynégétiques et d'autres programmes comme AgriBirds ou TILT AE. Elle développe les échanges avec la R&D agricole notamment dans le cadre du RMT Biodiversité et Agriculture.

En application des articles L 426-5 et R 426-3, 4 et 5 du Code de l'Environnement, l'ONCFS est aussi en charge du secrétariat de la commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier (CNI). Elle est présidée par un représentant du Ministère en charge de l'environnement et est constituée de 15 membres, dont des représentants des intérêts agricoles, forestiers et cynégétiques. Cette mission est assurée par la mission « agriculture – faune sauvage » en transversalité avec l'Unité « Ongulés sauvages » et en lien étroit avec la Direction de la Police et le MTES.

### **Description de l'emploi**

Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du Responsable de la mission « agriculture – faune sauvage », assure le portage technique du secrétariat de la CNI et développe des travaux expérimentaux menés en partenariat pour améliorer in fine la prise en compte de la biodiversité et de la faune sauvage dans les territoires agricoles.

### **Activités principales**

#### **Référent technique du secrétariat de la Commission nationale d'indemnisation - CNI**

- Assurer l'instruction et l'analyse technique des dossiers de recours déposés devant la CNI par les plaignants (agriculteurs, Fédérations des chasseurs), en vue de leur présentation lors des réunions de la commission, sur la base des pièces collectées auprès des parties : agriculteurs, fédérations des chasseurs, DDT(M), estimateurs et experts, avocats.
- Rédiger les fiches de synthèse de présentation des dossiers en séance.
- Assurer avec le président la préparation des réunions de la CNI, participer aux dites réunions en contribuant à leur déroulement.
- Superviser et contrôler le travail administratif afférent au secrétariat de la CNI (1 adjoint(e)-administratif(ve) à mi-temps), et à ce titre, valider tous les courriers, notifications, projets de procès-verbaux, décisions produits avant présentation le cas échéant au président de la CNI.
- Rédiger des analyses techniques, en relation avec les experts juridiques de l'ONCFS et du MTES et répondre aux sollicitations de l'administration et des usagers.

Le candidat sera formé aux techniques d'estimation des dégâts de grand gibier aux cultures et à la procédure d'indemnisation (Articles L 426-1 et suivants du Code de l'Environnement).

#### **Chargé d'études agriculture – faune sauvage**

- Piloter des projets expérimentaux de test et d'évaluation de pratiques agricoles innovantes ou de systèmes de culture alternatifs en faveur de la biodiversité et de la faune sauvage, notamment dans le cadre du programme Agrifaune (<http://www.agrifaune.fr>). Il participera activement à ces projets sur le terrain par la réalisation de suivis, l'analyse des résultats, la production de documents de synthèse et de vulgarisation. Il assurera le suivi administratif et budgétaire de ces projets.

Participer à des projets de recherche mis en œuvre à la suite du programme TILT AE « Territoires d'Infrastructures linéaires Leaders de la Transition vers l'Agroécologie », notamment en lien avec des projets d'aménagements fonciers agroécologiques.

#### **Conditions particulières d'exercice**

- Travail avec plusieurs Unités et Services.
- Travail sous une double hiérarchie.
- Déplacement sur l'implantation de l'ONCFS à Paris Wagram lors des réunions de la CNI.
- Déplacement sur les implantations de l'ONCFS à travers la France si besoin.

## Profil attendu

<b>Connaissances</b>	Bonnes connaissances des politiques publiques et des acteurs de l'agriculture et de l'environnement, nationaux ou régionaux, ainsi que du monde cynégétique. Très bonnes connaissances en agriculture – techniques et humaines. Bonnes connaissances en biologie de la faune sauvage, petit et grand gibier, et de l'avifaune. Notions sur d'autres groupes biologiques appréciées. Compétences en construction de dispositifs expérimentaux et analyse de données attendues. Technique de conduite de projet et d'ingénierie (suivi administratif, recherche de financement). Notions de management public. Connaissance du domaine informatique : gestion de bases de données.
<b>Savoir faire</b>	Capacité à concevoir et à suivre des projets, des programmes de développement et des protocoles d'études, en lien avec la préservation de la biodiversité (suivi administratif, recherche de financements, gestion des fonds publics, recueil et analyse de données). Mobiliser de la connaissance au service des agents, d'un réseau d'experts et de partenaires. Faire preuve de pédagogie et être capable de vulgariser l'information technique. Rédiger des documents sous des formes diverses adaptées à différents publics (publications scientifiques, plaquettes de vulgarisation, etc). Communiquer en interne et avec une grande diversité d'acteurs, travailler en équipe et en réseau, négocier et représenter l'établissement. Travailler de façon autonome dans un cadre défini et rendre compte. Anglais, lu, écrit et parlé.
<b>Savoir-être</b>	Aptitude au dialogue et au travail en équipe. Esprit d'analyse et de synthèse Réactivité.

### Diplôme et expérience

Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau I (BAC + 5) dans l'une des spécialités suivantes : sciences de la vie ou de la terre, agronomie et agriculture, sciences et techniques communes, sciences appliquées, etc.

## Contact et modalités pour déposer une candidature

### Pour obtenir des renseignements sur le poste

Monsieur François OMNES, Chargé de mission "Agriculture - faune sauvage", Unité Faune de plaine, par téléphone au 01.30.46.60.17 ou par courriel à [francois.omnes@oncfs.gouv.fr](mailto:francois.omnes@oncfs.gouv.fr)

### Pour candidater

Les personnes intéressées devront adresser, en indiquant le numéro du présent avis, leur **candidature au plus tard le 23 avril 2018**, - terme de rigueur -, selon les cas :

- en **interne**, à l'aide de l'imprimé spécifique disponible sur intranet,  
ou
- en **externe**, par lettre de motivation avec curriculum vitae détaillé (et les trois derniers comptes rendus d'entretien professionnel pour les personnels de droit public).

### Ces documents sont à envoyer

Par voie électronique à l'adresse suivante : [recrutement@oncfs.gouv.fr](mailto:recrutement@oncfs.gouv.fr)

ou

Par voie postale sous le timbre suivant :

Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Direction des Ressources Humaines

85 bis, avenue de Wagram - 75017 PARIS.